



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) ↗

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : _____/_____/_____

Dossier complet le : _____/_____/_____

N° d'enregistrement : _____

1 Intitulé du projet

Augmentation du stockage de matières bitumineuses sur une surface à imperméabiliser.

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

SOPREMA

Raison sociale

SOPREMA

N° SIRET

3 1 4 5 2 7 5 5 7 0 0 3 6 2

Type de société (SA, SCI...)

SAS

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

Prénom(s)

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous-catégorie | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.) |
|---|---|
| 1. Installations classées pour la protection de l'environnement | a) Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation. Le projet consiste en l'augmentation du stockage de matières bitumineuses, passant de 12800 t à 22 640 t. L'augmentation de la capacité de stockage (augmentation de 9840 t) est supérieure au seuil d'autorisation au titre de la rubrique 4801. |

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la mise en place de nouveaux îlots de stockage extérieurs de matières bitumineuses (bitume froid et membranes bitumineuses, rouleaux d'étanchéité bitume) permettant au site de disposer d'un mois de stock contre 5 jours actuellement.

Pour ce faire, une zone d'ores et déjà nivelée sera imperméabilisée sur une surface d'environ 8700 m².

Une nouvelle entrée poids lourds sera mise en place.

Les moyens de défense incendie seront révisés.

Il n'est prévu aucun travaux de démolition.

4.2 Objectifs du projet

Le projet vise à augmenter le stockage de matières bitumineuses sur le site de Val-de-Reuil pour faire face :
A la demande importante de la région Normandie;

A la baisse de production de matières bitumineuses et à la fermeture de plusieurs raffinerie de la région normande;
Aux contraintes d'une supply-chain d'un produit hydrocarboné (refroidissement dans la cuve des camions, nécessité de multiplier le volume des cuves par 6 pour accueillir autant de stockage);

Cette augmentation du stockage permettra au site de disposer d'un mois de stockage contre 5 jours actuellement.

Le stockage de bitume froid sur la nouvelle plateforme de stockage devient donc une assurance pour garantir l'activité sur le site lorsque les raffineries de proximité ne fournissent plus assez de bitume tout en limitant l'investissement massif de cuves de stockage et la dépense énergétique concomitante.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux consisteront :

Au décapage d'environ 10cm de terre végétale soit d'environ 1200 m³ de terres qui seront envoyées vers des filières de traitement agréées;

A la mise en place d'un nouveau portail d'entrée des poids lourds au sud de la plateforme;

A la mise en place d'enrobés sur une surface de 8700 m² ;

Au raccordement de la plateforme aux utilités (électricité, réseau eaux pluviales) du site existant;

A la mise en place de réserves d'eau incendie (2 bâches souples pour un volume total de 320 m³).

La période de travaux, d'une durée de quelques mois nécessitera le soutien d'entreprises extérieures formées et qui se conformeront aux règles de sécurité du site. Les travaux seront effectués en journée durant la semaine pour éviter les nuisances sonores et lumineuses.

Des kits anti-pollution et des rinçages du matériel seront mis en place pour éviter la pollution des sols.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

En phase exploitation, il s'agira d'un stockage inerte, en trois îlots : un îlot de 36,3 m * 20,1 m * 6 m et deux îlots de 70,9 m * 35 m * 2,4 m.

Les camions passeront par un nouveau portail et par les nouvelles voies poids lourds prévues à cet effet. Les matières premières seront ensuite déposées au niveau des nouvelles zones de stockage, aidés par les opérateurs du site.

Il n'est pas prévu de démantèlement des installations à moyen ou long terme.

En phase de démantèlement, les différents stockages seront utilisés et/ou envoyés vers d'autres sites SOPREMA, et les enrobés seront laissés en place.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

(i) La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet fera l'objet d'un examen au cas par cas (objet de ce présent Cerfa) et d'un porter à connaissance.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques du projet | Valeurs |
|---|--|
| Stockage futur de bitume froid sur le site : Surface à imperméabiliser | Augmentation à 22 640 t 8700 m ² |

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : 193 Voie : Voie du Futur

Lieu-dit : ZAC des Portes

Localité : Val-De-Reuil

Code postal : 2 7 1 0 0 BP : Cedex :

Coordonées géographiques^[1]

Long. : 4 9 ° 2 5' , 8 1" 3 Lat. : 0 1 ° 1 7' , 8 8" 4

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ', " Lat. : ° ', "

Point de d'arrivée : Long. : ° ', " Lat. : ° ', "

Communes traversées :

VAL-DE-REUIL (27100)

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Zone Uz : zone urbaine à dominante d'activités économiques (industrie autorisée) du PLUiH de l'agglo Seine-Eure approuvé le 28 novembre 2019 et modifié le 27 février 2025

(i) Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

L'usine a fait l'objet d'un nouvel arrêté d'autorisation en date du 23/12/2022, dans lequel le stockage de bitume froid était intégré et soumis au régime de l'autorisation.

Le projet consiste uniquement en l'augmentation du stockage de bitume froid, sans modification de la taille du procédé ou modification des effluents produits et rejetés par les procédés, et sur une nouvelle plateforme dédiée.

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

(i) Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--|--------------------------|-------------------------------------|--|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site est implanté en bordure est d'une ZNIEFF de type 1 (les Valoines) et une ZNIEFF de type 2 (forêt de Bord, forêt de Louviers, bois de Saint Didier) |
| En zone de montagne ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Sur le territoire d'une commune littorale ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le site se situe dans le territoire du PPBE relatif aux infrastructures routières et ferroviaires de l'État dans l'Eure - 4ème échéance. Le site se situe en dehors de toute zone de bruit définie dans ce plan. |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | D'après le site réseau zone-humide et les zones humides renseignées dans la convention de RAMSAR, le projet ne se trouve pas dans une délimitation de zone humide. |
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | La commune de Val-de-Reuil fait l'objet d'un DICRIM (Document d'information communal sur les Risques Majeurs); et du plan de prévention des risques d'inondation de la Boucle de Poses, approuvé le 20/12/2002. La commune ne fait pas l'objet d'un PPRT. |
| | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le PPRI est prescrit et approuvé, mais le site ne se trouve pas en zone d'aléa. |
| Dans un site ou sur des sols pollués ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | D'après le site Géorisques, le projet n'est pas localisé sur des sols pollués. |
| Dans une zone de répartition des eaux ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le projet se situe dans la zone de répartition des eaux de l'Albien Néocomien. |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | D'après le site Carteaux Atlasanté, le site ne se trouve pas dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine. |
| Dans un site inscrit ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| Le projet se situe-t-il dans ou à proximité : | Oui | Non | Lequel et à quelle distance ? |
|---|--------------------------|-------------------------------------|-------------------------------|
| D'un site Natura 2000 ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| D'un site classé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|-------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Ressources | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet ne nécessite pas de prélèvements d'eau. |
| | Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 8700 m ² de surface seront imperméabilisées. |
| | Est-il excédentaire en matériaux ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 1200 m ³ de terres seront à évacuer pour la mise en place des enrobés. Elles seront évacuées vers les filières de traitement adaptées. |
| | Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|-------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Ressources | Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/assainissement ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| Milieu naturel | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet prévoit l'imperméabilisation d'une surface de 8700 m ² . Cependant, cette zone est d'ores et déjà nivélée et entretenue, un projet de bâtiment ayant été envisagé sur cette localisation. |
| | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site est localisé à plus de 3 km d'un site NATURA 2000. |
| | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet prévoit l'imperméabilisation d'une surface de 8700 m ² . Cependant, cette zone est d'ores et déjà nivélée et entretenue, un projet de bâtiment ayant été envisagé sur cette localisation. |
| Risques | Est-il concerné par des risques technologiques ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le stockage sera concerné par les risques industriels du site de SOPREMA sur lequel il sera implanté. Le porter à connaissance permettra de quantifier les dangers apportés par cette nouvelle installation afin de pouvoir choisir l'emplacement représentant l'impact le plus faible. |
| | Est-il concerné par des risques naturels ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La commune est concernée par le PPRI de la boucle de Poses, approuvé le 20/12/2002. Le site n'est pas localisé dans le zonage d'aléa du risque d'inondation. |
| | Engendre-t-il des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Il s'agit de big-bags de bitume froid et de rouleaux d'étanchéité bitume. Ils n'engendrent et ne sont pas concernés par des risques sanitaires. |
| | Est-il concerné par des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Il s'agit de big-bags de bitume froid et de rouleaux d'étanchéité bitume. Ils n'engendrent et ne sont pas concernés par des risques sanitaires. |

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|-------------------------|--|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Nuisances | Engendre-t-il des déplacements/des trafics ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | La mise en place du projet entraînera ainsi une augmentation du nombre de véhicules journaliers de 0,02%, et une augmentation du nombre de poids lourds de 0,3%. A l'échelle du site, considérant un nombre de 65 employés sur site et 40 poids lourds de livraison, l'augmentation du trafic sur le site est de 4,76 % et l'augmentation du trafic de poids lourds sur le site est de 12,5 % (+5 camions par jour). |
| | Est-il source de bruit ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le projet est indirectement source de bruit, lié à l'augmentation du trafic généré aux abords du site. Le stockage quant à lui, n'est pas source de bruit. |
| | Est-il concerné par des nuisances sonores ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des odeurs ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le bitume froid et les matières bitumineuses froides stockées ne sont pas source de nuisances olfactives. |
| | Est-il concerné par des nuisances olfactives ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le bitume froid et les matières bitumineuses froides stockées ne sont pas source de nuisances olfactives. |
| | Engendre-t-il des vibrations ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des vibrations ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Émissions | Engendre-t-il des émissions lumineuses ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 6 luminaires de faible intensité seront mises en place dans le cadre du projet. |
| | Est-il concerné par des émissions lumineuses ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des rejets dans l'air ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le bitume froid et les matières bitumineuses ne sont pas volatils. De plus, ils sont stockés dans des sacs en PET, dans des big-bags, dans des caisses métalliques, isolant la matière. |
| | Engendre-t-il des rejets liquides ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Si oui, dans quel milieu ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|------------------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Émissions | Engendre-t-il des effluents ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | La future plateforme sera reliée au système actuel de gestion des eaux pluviales du site. Un calcul de dimensionnement a été réalisé et permet de montrer que le système actuel peut accueillir l'augmentation de la surface imperméabilisée du site. Les eaux pluviales passent par un séparateur hydrocarbure avant d'être infiltrée. |
| | Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Des déchets industriels banals seront générés ponctuellement et en petite quantité, négligeable par rapport à la quantité de déchets produite sur le site. |
| Patrimoine/Cadre de vie/Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Le seul projet existant ou approuvé sur la commune de Val-de-Reuil récemment est le projet de chaufferie industrielle de la société SEINOV (2023). Les incidences ne sont pas susceptibles de se cumuler avec le projet de SOPREMA.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Aucun diagnostic n'a été effectué sur la zone d'étude.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

/

7 Auto-évaluation (facultatif)

(i) Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet ne nécessite pas la réalisation d'une évaluation environnementale.

La zone d'implantation du projet est nivélée, ayant initialement été considérée pour accueillir un bâtiment.

Le projet n'a pas d'influence sur l'environnement, s'agissant uniquement d'une augmentation du stockage sur le site. Egalement des arbres brise-vues seront mis en place dans le cadre du projet en bordures ouest et sud des stockages.

Le porter à connaissance permettra d'évaluer les dangers apportés par ce stockage et décrira toutes les mesures de prévention et de protection associées. Il sera déposé sur la plateforme en ligne.

Le projet est également situé hors des PPRT et PPRN des communes sur lesquelles il est implanté.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

| Objet | |
|-------|---|
| 1 | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié . <input type="checkbox"/> |
| 2 | Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas. <input type="checkbox"/> |
| 3 | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe). <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4 | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain. <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5 | Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé <input type="checkbox"/> |
| 6 | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau <input checked="" type="checkbox"/> |
| 7 | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. <input type="checkbox"/> |

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

(i) Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

| Objet | |
|-------|--------------------------|
| 1 | <input type="checkbox"/> |
| 2 | <input type="checkbox"/> |
| 3 | <input type="checkbox"/> |
| 4 | <input type="checkbox"/> |
| 5 | <input type="checkbox"/> |

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom

Prénom

Qualité du signataire

À VAL DE RUEIL

Fait le 1 9 / 1 1 / 2 0 2 5

Signature du (des) demandeur(s)